

Mairie d'Ussel
Département de la Corrèze
République Française

DECISION MUNICIPALE n° D20230727-105

	Service	Pôle Aménagement	
	Matière	1.1.1	Commande publique - marchés publics - Travaux
Objet	Travaux d'élargissement et de réfection du pont de la Sarsonne – avenant n° 1		
Numéro	Marché N° 2022I08		
Attributaire	ETS A BREDECHE		

Le Maire d'Ussel,

- Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'article R.2194-1 du code de la commande publique,
- Vu la délibération DL20200705-012 du 5 juillet 2020, relative aux délégations de compétences du conseil municipal au Maire ;
- Vu la décision D20221017-102 du 17 octobre 2022 attribuant le marché n° 2022I08 relatif aux travaux d'élargissement et de réfection du pont de la Sarsonne,
- Considérant qu'une modification a été apportée à l'article n° 8 du CCAP concernant la garantie financière ;

Décide,

Article 1 : d'approuver l'avenant n° 1 à intervenir avec :

ETS A BREDECHE
2 Boulevard de la Jaloustre
19200 USSEL

Article 2 : Cet avenant est sans incidence financière.

Article 3 : La présente décision sera transmise à Madame la Sous-Préfète d'Ussel, inscrite au registre et publiée sur le site internet de la commune.

Fait à Ussel, le 27 juillet 2023.



Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLÈRE